

J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé. (Voltaire)

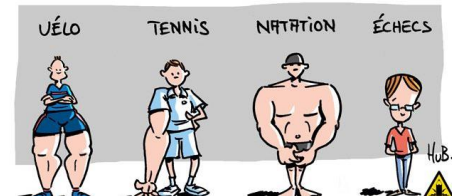
CHAURIAT



INFOS Edito

N° 20 octobre 2024

POUR VOTRE SANTÉ, FAITES DU SPORT !



Bon état physiologique d'un être vivant selon le Robert, état de bon fonctionnement de l'organisme d'après le Larousse, la bonne santé, en France, est facile à définir. L'OMS, qui met ses pieds ailleurs que dans nos pays privilégiés, préfère parler d'un état de bien-être physique, mental et social et pas seulement d'une absence de maladie ou d'infirmité. Voilà qui complique singulièrement la donne ! Si l'on admet que tout bien portant est un malade qui s'ignore, il devient de plus en plus difficile d'avoir une bonne santé et de s'y maintenir. Il existe bien des moyens de la conserver, plus ou moins efficaces : le sport ? Bof...et en plus, ça fatigue ! Le travail ? Pas mieux ! La bonne humeur ? Oui, quitte à se faire taxer d'inconscient par les gardiens de la planète... L'humour ? On peut rire de tout, sauf des femmes, des hommes, des handicapés, des riches, des pauvres, de la misère, de la gauche, de la droite, de l'écologie, de l'abbé Pierre, des religions, de la faim dans le monde, des vieux, des jeunes... le choix est presque infini !

Entre la médecine qui n'arrête pas de trouver de nouvelles maladies, les urgences saturées, le manque de médecins (avec parfois des délais de consultation surréalistes), l'installation sournoise de la pénurie de médicaments, il faut être solide comme un roc pour ne pas se laisser aller ! Comme si cela ne suffisait pas, de nouvelles menaces planent sur nos têtes comme 49/3 sur l'Assemblée nationale : COVID, moustique tigre, frelon asiatique, chenille processionnaire, le tout sur fond de pollen d'ambrosie... On en oublierait presque le réchauffement climatique !

Qui vit sans folies n'est pas si sage qu'on croit, disait La Rochefoucauld. Qui vit sans maladies n'est pas si sain qu'il l'espère, pourrait rétorquer l'hypocondriaque phobophobe que le leurre de la santé absolue inquiète...

La santé peut paraître à la longue un peu fade

Il faut pour la sentir avoir été malade nous dit Collin d'Harleville, mais est-ce une infirmité de ne pas l'apprécier à sa juste valeur ?

Pas encore ! Néanmoins il semblerait qu'un répertoire non exhaustif de phobies ait vu le jour. Des tas de comportements plus ou moins courants ont désormais un nom ! Ainsi on apprend qu'un nomophobe vit dans la crainte d'oublier son portable, qu'un agyrophobe a peur de traverser la rue (ce qui pourrait expliquer le grand nombre d'emplois non pourvus...), que l'apopathodiaphulatophobie, (ex-coprastasophobie),

est la peur d'être constipé ; On tremble pour le malheureux, s'il cumule avec une catharophobie (peur des purges).

La didaskalenophobie (peur d'aller à l'école) se répandrait comme fake news sur le net, la décidophobie (peur d'être submergé par trop d'options) peut contrarier une prise de décision post-électorale... Sur dix solutions, la dissolution, apparemment, n'était pas la bonne ! Passons sur l'hellotridicatabulophobie (peur d'être treize à table), l'alektorophobie (peur des poulets) qui pourrait expliquer le non-respect des contrôles de police, l'allodoxaphobie (peur des opinions) et la cartagelophobie (peur du ridicule) dont souffre de moins en moins la classe politique. Il reste l'euphobie (peur des bonnes nouvelles) qui tend à se développer chez certains médias et pour finir en beauté, l'hippopotomonstrosesquippedaliophobie, qui n'est autre que la peur des mots trop longs...

Enfin, tant qu'on peut encore en sourire, c'est que tout ne va pas encore trop mal... Et comme disait le bon M. Thomas T., souffrant de phobie administrative (cumul de fiscaphobie, d'apurophobie et d'arithmophobie) au bon M. Jérôme C., atteint de notaphobie complexe : Croyez-moi, il y a plus malheureux que nous !

Perles des élus

Je ne fais pas de promesses, mais je les tiens.

Edouard Balladur



LE TRAVAIL
C'EST LA SANTÉ.



L'ail est à la santé ce que le parfum est à la rose. (Proverbe provençal)

Canicule et chaleurs extrêmes

Registre communal nominatif des personnes vulnérables

Ce registre a pour finalité d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Cette inscription étant volontaire, vous voudrez bien contacter le secrétariat de mairie au 04 73 62 95 95.

Qui peut s'inscrire sur ce registre?

Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

Les personnes reconnues adultes handicapés.

Comment s'inscrire sur le registre

Sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, par écrit ou par appel téléphonique

Sur la demande d'un tiers (médecin, pharmacien, voisin, Service d'aide à domicile...) par écrit.

Les inscriptions peuvent être prises en mairie aux heures d'ouverture ou par courrier adressé à M. le maire.

L'inscription au registre a un caractère facultatif. Il est confidentiel et ne peut être communiqué qu'au préfet.

Prenez note...

11 novembre : Cérémonie commémorative.

16 novembre : Bal trad

30 novembre-1^{er} décembre: week-end solidarité, café-théâtre, collecte.

14 décembre : Marché de Noël

10 janvier : vœux du maire.

19 janvier : repas des aînés.

26 janvier : tripe comité des fêtes.



Travaux

Ecole : des travaux de voirie vont avoir lieu aux abords de l'école. Il s'agit de sécuriser l'accès à la cour, de prolonger les trottoirs et d'aménager le parking. Trois fosses d'espaces verts sont prévues pour planter des arbres le long de la rue. Des perturbations sont à prévoir. L'objectif est de terminer ces aménagements pour la reprise de l'école début novembre.

Rue ste Radegonde : La rue va entrer en phase de travaux de mi-novembre jusqu'au début du printemps. Les réseaux vétustes seront remplacés, les eaux usées séparées des eaux pluviales, les branchements effectués etc... jusqu'à l'aménagement final des surfaces. La voie sera interdite à la circulation et aux stationnements pendant toute la durée du chantier. Seul l'accès piéton pour les riverains sera maintenu. Un phasage est en cours d'élaboration pour limiter les nuisances inévitables dues à cette opération.

Le clos des sens : réfection de la toiture et mise aux normes de la grande salle.

D'autre part, la politique de verdissement de la commune va se poursuivre au cours de l'hiver. Nous allons aménager la place Pasteur dans le même esprit que le parvis de la salle des fêtes, planter une haie au nord du cimetière, aménager les entrées du village et améliorer les espaces existants.

Les quelques arbres morts du parc susceptibles de présenter un danger à terme seront tombés.

La sécurité étant l'affaire de tous, il est demandé aux usagers de ne pas fréquenter le parc en cas de vent fort.

Antennes râteau



N'oubliez pas de faire enlever vos antennes râteau ou paraboliques qui ne vous servent plus. Elles sont source de pollution visuelle et risquent de tomber si elles ne sont plus entretenues, d'où risque d'accident...

Changement d'adresse

Vous avez déménagé, mais habitez toujours Chauriat, n'oubliez pas de faire votre changement d'adresse en mairie afin de mettre à jour les listes électorales. Prévoyez d'apporter une pièce d'identité (CNI) et une preuve d'adresse (facture téléphone, edf...)



Save the date 30/11 et 1/12

Le **trentième week-end solidarité** se déroulera le 30 novembre et le 1^{er} décembre (collecte alimentaire, collecte de jouets etc...)

Côté festif, vous pourrez assister au café-théâtre à la salle des fêtes samedi 30 novembre à 20H30 et dimanche 1^{er} décembre à 14H30.

Sur place, vous trouverez buvette et stand de pâtisserie. Les bénéfices seront intégralement versés au resto du cœur.



L'école de Chauriat engagée contre le gaspillage alimentaire.

Pour continuer son action relative à l'application de la loi EGALIM et de la loi Climat et Résilience, Billom Communauté a lancé un appel à candidature en juin 2023 : *Réussir la transition dans les cantines scolaires, mangeons mieux !* pour deux programmes d'accompagnement des écoles sur la gestion et réduction des déchets et sur la problématique des sources d'approvisionnement.

L'école de Chauriat a été retenue pour le premier programme. L'accompagnement, financé par le SBA, a consisté en un audit réalisé par le laboratoire Terana le 05 mars dernier avec une évaluation quantitative et qualitative du gaspillage au sein de l'école.

Evaluation **quantitative** du gaspillage au sein de l'école :

- Mesure précise du gaspillage alimentaire sur les 5 composantes du repas.
- Différenciation gaspillage alimentaire du gaspillage alimentaire cuisine/convive.
- Evaluation financière du gaspillage alimentaire sur les 5 composantes des repas.



Evaluation **qualitative** du gaspillage au sein de l'école

- Organisation
- Communication
- Déroulement du service
- Modes de consommation



Des objectifs concrets étaient en ligne de mire :

- Récupérer les kilos d'euros mis à la poubelle tous les jours
- Avoir le choix de la qualité dans les menus
- Fédérer les équipes autour d'un projet
- Répondre aux objectifs réglementaires
- S'engager dans une démarche éthique, sociale et environnementale.



Les conclusions de ce premier audit s'avéraient positives car le gaspillage alimentaire était de 58 g par convive soit 15% de gaspillage au total, la moyenne nationale étant de 120 g par convive. Pour diminuer ce gaspillage, différents axes de travail ont été proposés par le COPIL, à savoir:

- Servir le pain après avoir servi l'entrée pour les maternelles
- Au second service, disposer les saladiers sur les tables
- Possibilité avec API de jouer sur l'effectif de certains éléments du repas pour diminuer la quantité.



Un second audit a eu lieu le 01 juillet avec le même repas proposé afin de savoir si les solutions mises en place étaient efficaces. Le gaspillage mesuré est passé de 58g à 38g par convive, ce qui représente une réduction de 20g sur des résultats déjà très bons. Le gaspillage alimentaire au sein de l'école est bien en-dessous de la moyenne nationale, nous pouvons nous en féliciter ! Pour assurer la pérennité de ces résultats, il est nécessaire de rester vigilant au quotidien et de continuer à travailler avec les élèves, les agents et API sur cette sensibilisation.

La commission école remercie toutes les personnes impliquées dans ce projet, le SBA pour son financement et Billom Communauté pour son pilotage.

Commission école de Chauriat : Christelle Blavignac, Pauline Chassang, Laurence Poughon et Sabine Jorge.



Message du père Noel

Afin que vos enfants continuent de recevoir un petit cadeau des mains du Père Noel lors du marché du samedi 14 décembre, il est impératif de vous présenter au secrétariat de mairie avant le 31 octobre afin de vous faire inscrire, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les années concernées sont de 2014 à 2024. Attention! Si vous avez fait cette démarche en 2023, vous n'êtes pas concernés par ce message.

La santé, c'est le silence des organes. (Paul Valéry)

Nettoyage collectif de l'église.

Chaque année, notre église Saint Julien a besoin d'un nettoyage plus poussé. L'équipe qui réalise l'entretien courant fait ainsi appel à des volontaires parmi nos administrés pour la rejoindre

Samedi 19 octobre à 14h à l'église.

Ce monument emblématique de notre commune est un lieu ouvert aux manifestations culturelles et culturelles.

A travers cette opération, nous contribuons à en préserver l'usage et la transmission.

Merci à toutes celles et ceux qui nous rejoindront.



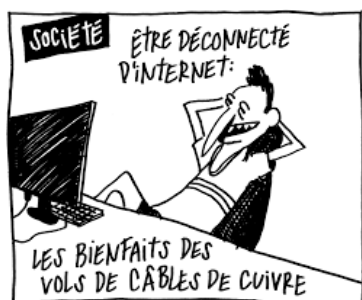
Chauriat se prépare à passer entièrement à la fibre optique en 2028

En 2028, Chauriat fera un grand pas vers l'avenir numérique avec le passage complet à la fibre optique, remplaçant ainsi les anciennes infrastructures en cuivre. Ce changement majeur concernera à la fois les services téléphoniques et les connexions internet, offrant des vitesses de connexion nettement supérieures et une fiabilité accrue. Ce passage à la fibre optique est déjà une réalité pour une partie de nos administrés.

Pour celles et ceux qui souhaitent engager cette démarche, locataire ou propriétaire, il est indispensable de se familiariser avec les étapes à venir, notamment en ce qui concerne les travaux potentiels à réaliser dans les habitations et les éventuelles interruptions de service pendant la période de transition.

A cet effet, une réunion publique se tiendra le **samedi 4 janvier 2025 à 10h30 à la salle des fêtes**. Des informations détaillées et des recommandations vous seront apportées pour faciliter cette transition vers la fibre optique et ainsi envisager la meilleure manière de préparer son logement à cette mise à jour technologique. Cette réunion se poursuivra par un temps d'échange informel et convivial.

Au plaisir de vous rencontrer pour préparer au mieux l'avenir numérique de Chauriat



Vol de câbles électriques

Depuis quelques semaines, les quartiers du stade, de l'école, Chantemerle, Roubière et la Renaude sont malheureusement privés d'éclairage public. Comme de nombreuses communes du département, Chauriat a été la cible de voleurs de métaux. Les lampadaires sont vandalisés pour récupérer le cuivre, dont le cours, nous dit-on, n'a jamais été si élevé... Ces actes de vandalisme, outre la gêne engendrée pour les habitants, représente une charge financière élevée pour le budget communal. Le gestionnaire du réseau est débordé par ces vols à répétition et ne peut donner de délais de remise en état.

Le cuivre, éternelle victime de vols, semblerait aussi être coupable de ces malheurs. Un proverbe populaire ne dit-il pas : *Mieux vaut le cuivre qui t'appartient que tout l'or du voisin...*



Ce coin me dit quelque chose. Pas vous?

Dessin de Yves Sauret

